

Conseil d'établissement
de la formation générale des adultes

Procès-verbal de la
1^{ère} assemblée ordinaire tenue le
mercredi 30 octobre 2024 à 15 h 40, par vidéoconférence

Étaient présents :	Messieurs	Stephan Bertrand	Enseignant
		Erwann Boulanger	Sociocommunautaire
		Richard Humphrey	Sociocommunautaire
		Éric Lunam	Directeur
		Sylvain Houle	Conseiller pédagogique
Étaient absents :	Mesdames	Anik Bélanger	Enseignante
		Marie-Ève Gauthier	Enseignante
		Émilie Poirier	Sociocommunautaire
		Jo-Anny Roy	Enseignante
		Gabrielle Thivierge	Psychoéducatrice
Étaient absents :	Madame	Doris Blackburn	Socioéconomique

1. Mot de bienvenue

Éric Lunam souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Un tour de table est effectué afin que tous les membres puissent se présenter. Éric Lunam fait un survol rapide des points à l'ordre du jour et procède ensuite au point 2 et 3.

2. Présences et quorum

Le quorum est constaté.

CÉ-2024-10-30 01 **3. Élection des officiers du CÉ 2024-2025**

Gabrielle Thivierge propose la candidature d'Émilie Poirier comme présidente. Elle est secondée par Marie-Ève Gauthier. Erwann Boulanger propose sa propre candidature comme vice-président, aucune objection n'est soulevée. Éric Lunam se propose comme secrétaire et est appuyé par Anik Bélanger. Émilie Poirier propose la candidature de Gabrielle Thivierge comme trésorière, appuyée par Erwann Boulanger. Cette composition est adoptée à l'unanimité.

4. Déclaration d'intérêts des membres

Éric Lunam explique aux membres ce qu'est la déclaration d'intérêts et demande à quiconque entre en conflit d'intérêts avec un sujet traité de remplir le formulaire et de se retirer de la délibération du point concerné.

CÉ-2024-10-30 02 5. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour ayant été faite au début de la rencontre, celui-ci est ainsi adopté par Sylvain Houle, secondé par Erwann Boulanger.

CÉ-2024-10-30 03 6. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 10 juin 2024

La présidente procède à la lecture du procès-verbal. Deux corrections au point 13 sont apportées : Même si le plan de lutte « est obligatoire que depuis l'an passé »... et [...] de ce plan aux « membres du conseil d'établissement », plutôt que membres du personnel . Celui-ci est adopté par Gabrielle Thivierge, qui est secondée par Sylvain Houle.

7. Suivi du procès-verbal du 10 juin 2024

Projet éducatif

Les interventions orthopédagogiques en FBC ont été intensifiées dès le début d'année, toujours avec une enseignante en français et avec l'ajout d'une enseignante en mathématiques. Ce sont une vingtaine d'élèves qui bénéficient de leurs interventions et le transfert des stratégies est effectué en classe avec l'enseignant et l'orthopédagogue.

Concernant le suivi des élèves, il a été mis en place une fois aux deux semaines pour les trois centres, sauf pour les groupes d'intégration sociale, qui eux se font hebdomadairement. La mise en place du cours d'EVR sera faite plutôt l'an prochain.

L'implantation des communautés d'apprentissage (CAP) en mathématiques est débutée, quelques rencontres ont déjà eu lieu et l'équipe sera bientôt prête à cibler les apprentissages essentiels.

Concernant l'augmentation du taux de fin de formation, depuis le 1^{er} juillet, nous avons déjà 19 élèves qui ont obtenu une fin de formation (soit préalables au DEP, préalables au cégep, diplôme DES ou attestation en ISP). Cela suppose que nous obtiendrons de bons résultats au niveau du taux de réussites.

8. Question du public

Aucune question du public.

9. Correspondance

Aucune correspondance.

10. Planification du budget CÉ

Éric Lunam explique aux membres que le budget de 900\$ du CÉ peut être utilisé de multiples façons et est géré par l'ensemble des membres.

CÉ-2024-10-30 04 11. Planification du calendrier de rencontres

Les cinq rencontres sont planifiées pour le 9 octobre, le 4 décembre, le 12 mars, le 7 mai et le 4 juin. La rencontre du 9 octobre fut reportée au 30 octobre, puisqu'il n'y avait pas quorum. Éric Lunam explique qu'il peut cependant y avoir des convocations impromptues,

selon les besoins urgents. Le calendrier des rencontres est adopté par Stephan Bertrand, secondé par Richard Humphrey.

12. Planification des dossiers à traiter au CÉ

Éric Lunam informe les membres des sujets qui seront à traiter lors des rencontres au courant de l'année : budget révisé, qui sera traité en décembre, acte d'établissement, composition du CÉ, priorités des travaux en immobilisation. Le suivi du projet éducatif de la FGA, les services complémentaires et l'organisation scolaire 2024-2025 sont traités dans la présente rencontre. Les prévisions budgétaires 2024-2025, le rapport annuel 2024-2025, et le calendrier scolaire 2025-2026 seront vus au courant des dernières rencontres.

13. Projet éducatif

Sujet déjà abordé au point 7, dans le suivi au dernier procès-verbal.

14. Formations obligatoires

Tous les membres du conseil doivent obligatoirement visionner ces capsules vidéo. Éric Lunam propose de regarder, en groupe, une ou des capsules au début des rencontres. Les membres qui seront absents et qui ne pourront pas assister au visionnement d'une capsule sont responsables d'en faire l'écoute avant la dernière rencontre de l'année, en juin.

CÉ-2024-10-30 05 15. Services complémentaires 2024-2025

Éric Lunam présente le document de composition des services complémentaires offerts aux élèves. C'est une fierté que d'avoir autant de services à offrir aux élèves dans nos centres. Le point est ainsi approuvé par Jo-Anny Roy, qui est secondée par Sylvain Houle.

CÉ-2024-10-30 06 16. Organisation scolaire 2024-2025 des trois Centres

Éric Lunam présente le document d'organisation scolaire. Celui-ci brosse le portrait de l'organisation en date du 9 octobre (date de la première rencontre du CÉ, qui fut reportée). À la suite des récentes annonces concernant les coupures dans le secteur de la francisation, l'organisation devra être révisée et présentée à nouveau lors de la rencontre du mois de décembre. Un nouveau service de littératie en partenariat avec la Maison de la famille à Val-d'Or devrait voir le jour en novembre, à raison de 6 h par semaine. Aucun groupe d'intégration socioprofessionnelle (ISP) en aide-éducatrice n'a pu démarrer en début d'année, dû à un manque de places de stage en milieu de travail. Aucun cours non plus, pour le moment, pour le groupe au Repère. Les besoins seront réévalués dans le mois de novembre. Stephan Bertrand approuve le point, secondé par Anik Bélanger.

17. Dates importantes

Tout le long du mois de novembre, qui est un mois plutôt éprouvant pour les élèves, il y aura de la vie dans les centres. Des activités à la vie étudiante, des ateliers de prévention, des sorties éducatives, etc. Plusieurs événements vont avoir lieu dans notre Entre-Deux, en dehors des heures de cours, tels que l'activité de reconnaissance des années d'ancienneté des membres du personnel du CSS, des célébrations des Fêtes de plusieurs écoles et d'autres locations pour des organismes communautaires.

CÉ-2024-10-30 07 18. Location de locaux

Tel qu'adopté l'an passé par le CÉ, la location des locaux du Centre l'Horizon, l'Entre-Deux en particulier, est exclusivement offerte à La Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi (une fois par année, sans frais, pendant cinq ans), aux organismes communautaires, au CSSOB, ainsi qu'aux membres du personnel, avec pour seule condition de payer les frais de conciergerie d'environ 156\$. Cette année, le comité étudiant propose d'installer une boîte de contributions volontaires dans l'Entre-Deux. Les locataires pourront y déposer leurs contributions et les sous amassés seront utilisés exclusivement par le comité. Éric Lunam propose aux membres de conserver cette formule. Le point est adopté par Erwann Boulanger, appuyé par Richard Humphrey.

19. Programmation des sorties des élèves

CÉ-2024-10-30 08 Voyage étudiant

Cette année, le voyage étudiant sera à Washington, avec escales à Philadelphie et à New York. 24 élèves ont été sélectionnés, des élèves de soir, de Malartic et de Senneterre. Cette année, l'engagement des élèves sera déterminant pour conserver leur droit d'y participer, leur taux d'absentéisme sera particulièrement surveillé. Le voyage étudiant est approuvé par Erwann Boulanger qui est secondé par Marie-Ève Gauthier.

CÉ-2024-10-30 09 Sorties éducatives en Abitibi-Témiscamingue

Éric Lunam propose aux membres d'approuver immédiatement toutes les sorties éducatives qui seront planifiées à l'intérieur du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Advenant une demande de sortie à l'extérieur de l'Abitibi, celle-ci devra être soumise à l'approbation des membres du CÉ auparavant. Les demandes de sorties éducatives sur le territoire sont approuvées par Richard Humphrey, secondé par Anik Bélanger.

CÉ-2024-10-30 10 20. Demande de commandites par le comité étudiant

Cette année, le comité étudiant propose de faire des demandes de commandites en lien avec l'achat de nourriture ou de vaisselle. Les commanditaires approchés ne devront pas être les mêmes qui commanditeront le Gala reconnaissance. Les demandes de commandites du comité étudiant sont approuvées par Erwann Boulanger et Marie-Ève Gauthier.

21. Retour sur la rentrée scolaire

Ce fut une grosse rentrée, avec approximativement 280 élèves en francisation, beaucoup d'élèves au régulier et, avec surprise, plusieurs nouveaux élèves en intégration sociale âgés de moins de 18 ans. Les classes au régulier sont encore bien remplies.

22. Cours optionnels et projet de développement

Nous offrons, encore cette année, des cours de mise en forme chez Cyclotonus à Val-d'Or et le cours de RCR sera aussi offert pour Val-d'Or. Le cours de danse n'aura pas lieu par manque d'inscriptions. Présentement, des ateliers d'arts visuels et de musique sont offerts par la technicienne en travail social et la technicienne en loisirs durant deux périodes de la semaine. Les projets de développement en vue sont le ISP en aide-éducatrice (après les Fêtes), les cours de littérature en partenariat avec la Maison de la famille et reprendre le partenariat avec Le Repère.

CÉ-2024-10-30 11 **23. Commandite Gala reconnaissance**

Gabrielle Thivierge approuve que des demandes de commandites soient faites dans le cadre de notre Gala reconnaissance, secondée par Marie-Ève Gauthier.

24. Affaires diverses

a) Annonces en francisation :

Le 23 septembre, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a annoncé qu'il mettait fin au financement des élèves à temps partiel. Dans ces circonstances, certains élèves, environ 70, ont préféré quitter leur formation pour aller vers le marché du travail. Le 2 octobre, les directions des FGA ont reçu, de la part du ministère de l'Éducation, l'obligation de respecter le financement de l'année 2020-2021 en francisation, qui est basé sur 19 ETP pour la FGA du CSSOB. Avec 6 enseignants de jour, 7 de soir, un à Malartic et un à Senneterre, ce budget aurait été largement dépassé. La direction a dû prendre la difficile décision de fermer tous les cours du soir à partir du 30 octobre, de fermer un groupe de jour à Val-d'Or et de fermer le groupe à Malartic. Il restera donc deux groupes de jour et le groupe à Senneterre, qui seront fermés à leur tour à partir du 20 décembre. Présentement, les centres de la province sont à la recherche de solutions pour pouvoir continuer à offrir un service aux entreprises et aux élèves, qui sont les plus touchés par cette dure nouvelle. Erwann Boulanger commente que « ça n'a pas de bon sens, ce qui se passe. C'est déplorable ». Sylvain Houle renchérit : « C'est terrible, ça fait 25 ans que je suis à la FGA et je n'ai jamais vu une affaire comme ça, je n'en reviens pas. [...], c'est extrêmement fâchant ». Richard Humphrey ajoute qu'en plus, il y a une perte d'expertise pour le centre et que la perte de l'équipe de francisation est « triste et inquiétante. Ce n'est pas si évident que ça, de remettre ça sur pied ». Les membres du CÉ se mettent d'accord : une lettre de dénonciation doit être émise au conseil d'administration du CSS, au nom du conseil d'établissement de la FGA et des élèves, car cette situation est terrible.

25. Évaluation de la rencontre

Sylvain Houle dit que cette rencontre entame bien l'année. Émilie Poirier a le mot « mobilisation » en tête. Marie-Ève Gauthier remercie les membres pour leur appui auprès des enseignants de la francisation.

26. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue le 4 décembre 2024 à 15 h 40.

CÉ-2024-10-30 12 **27. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Erwann Boulanger, secondé par Anik Bélanger, de lever la séance. Il est 17 h 28.

Éric Lunam
directeur

Émilie Poirier
présidente